

Inscriptions catéchèse 2021-2022

Si votre enfant était catéchisé à Palaiseau en 2020-2021, pas besoin de remplir une nouvelle fiche d'inscription. Il vous suffit de déposer le règlement avec le nom de votre enfant et son niveau du groupe pour 2021/2022 au dos du chèque. Vous n'avez à imprimer et compléter la feuille d'inscription (en PJ) qu'en cas de changement de coordonnées.

Pour que le dossier de votre enfant soit complet, vous pouvez également nous fournir sans attendre le certificat de baptême de votre enfant, à demander dans la paroisse où il a été baptisé.

Plusieurs possibilités pour nous faire parvenir la réinscription :

- Au centre pastoral Sainte Geneviève, 5 impasse de la terrasse à Palaiseau (boîte aux lettres ou à l'accueil lors des heures d'ouverture)
- Chez Delphine BOUCHET, dans la boîte aux lettres au 87 rue de la Sablière, 91120 Palaiseau.
- Directement à l'animateur/animatrice caté de votre enfant cette année si vous avez une rencontre d'ici cet été

Le règlement devra être effectué dans la mesure du possible par chèque, à l'ordre de « ADECE Paroisse St Martin ».

Dans le cas où cela vous est impossible, merci de nous contacter à cette adresse mail pour nous remettre les espèces en main propre.

Cotisation :

La cotisation annuelle est de 60€ par enfant.

Un tarif dégressif est appliqué : 50 € par enfant si 2 enfants sont inscrits, 45 €/enfant si 3 inscrits ; 40 €/enfant si 4 inscrits,

Il est possible de régler en trois fois, les chèques n'étant alors encaissés qu'au début de chaque trimestre.

Cette cotisation permet entre autres la fourniture du matériel pédagogique, le chauffage des salles paroissiales, la formation des catéchistes...

L'aspect financier ne doit pas être un frein à l'inscription de votre enfant, n'hésitez pas à en parler à un prêtre ou à un responsable, nous trouverons toujours une solution.